

06 mai 2022 -16:33

Appartient à [Conseil des ministres du 6 mai 2022](#)

Moyens supplémentaires pour les besoins humanitaires en Ukraine

Sur proposition de la ministre de la Coopération au développement Meryame Kitir, le Conseil des ministres a marqué son accord concernant l'octroi d'un financement supplémentaire pour répondre aux besoins humanitaires et sociaux en Ukraine.

Les besoins humanitaires de la population touchée, tant en Ukraine qu'en fuite, sont critiques et augmentent de jour en jour. Par conséquent, le Conseil des ministres a décidé de redistribuer 25 millions d'euros de la provision interdépartementale « Ukraine » aux allocations de base suivantes :

- Contributions multilatérales volontaires pluriannuelles
- Fonds humanitaires
- Projets humanitaires

Le financement supplémentaire est destiné à l'aide directe à l'Ukraine selon deux axes : l'atténuation des besoins humanitaires directs (par l'intermédiaire des organisations humanitaires agréées) et le soutien des services sociaux de base par des contributions concrètes allouées (par l'intermédiaire des organisations partenaires de la Coopération au développement belge).

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Meryame Kitir, ministre de la Coopération au développement
et de la Politique des Grandes villes
Rue de la Loi, 23
1000 Bruxelles
Belgique
<https://kitir.belgium.be>
info@kitir.fed.be

BjornGens
Porte-parole
+32 486 494 350
bjorn.gens@diplobel.fed.be